

REGLEMENT

TRAIL DES CHÂTAIGNIERS 18 octobre 2025

INSCRIPTIONS : TRAIL : Elles se feront en ligne sur le site www.runchrono.fr

Vous y trouverez le formulaire d'inscription et si besoin l'autorisation parentale pour les mineurs que vous devrez remplir complètement et signer.

Vous devrez fournir la photocopie de la licence ou répondre à l'attestation PPS et le règlement des droits d'inscription de 10€.

DOCUMENTS : A FOURNIR :

Personnes majeures

-Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass _ " J'aime Courir " délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la course. Les autres licences délivrées par la FFA Santé et Encadrement ne sont pas acceptées.

- Une attestation indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (« PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la course (disponible sur site www.runchrono.fr)

Personnes mineures

- Un questionnaire relatif à l' état de santé du coureur, renseigné par le coureur et les personnes exerçant l'autorité parentale(disponible sur site www.runchrono.fr) .

A défaut, les personnes sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins de six mois.

- Une autorisation parentale renseignée conjointement par le coureur et les personnes exerçant l'autorité parentale(disponible sur site www.runchrono.fr)

Pas d'inscriptions sur place.

ASSURANCE : Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties liées à la licence. Il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer personnellement en responsabilité individuelle accident.

SECURITE DES CONCURRENTS: La protection civile sera sur place et assurera l'assurance médicale et les premiers secours.

Des signaleurs disposés le long du parcours. assureront la sécurité des coureurs .

PARTICIPATION : Course ouverte à tous, hommes ou femmes, de plus de 16 ans, licenciés ou non.

Les coureurs s'engagent à respecter l'itinéraire, le lieu ainsi que l'environnement de la course.

CIRCULATION :

La compétition se déroule sur pistes ou chemins en milieu naturel. Les accompagnements en VTT sont interdits. La course sera ouverte et fermée par les organisateurs.

Pas de vestiaires sur place.

DROIT A L'IMAGE :

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droit et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 3 ans, dans le monde entier.

RETRAIT DES DOSSARDS : A partir de 10 h à la Maison des Sadébriens.

DISTANCE : 7 et 14 Km (1 et 2 boucles) sur chemins. Départ 15 h précises.

CATEGORIES :

Les Catégories d'âge 2025 (valable jusqu'au 31 août 2025, ces catégories changeront le 1er septembre 2025)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1990 et avant
Seniors	SE	1991 à 2002
U23 / Espoirs	ES	2003 à 2005
U20 / Juniors	JU	2006 et 2007
U18 / Cadets	CA	2008 et 2009

RAVITAILLEMENT : 7 et 14 Km.

RECOMPENSES : Lots aux trois premières femmes et aux trois premiers hommes des deux courses

LOTS : 1 cadeau à chaque participant .et tirage au sort en fin de compétition.

REMISE DES RECOMPENSES ET POT DE L'AMITIE : sur place.

RESULTATS : internet : www.oxygenepius.com, www.runchrono.fr

INFORMATIONS : WWW.cdchs86.over.blog.com , Marchand Philippe 06 21 76 15 57 ,Brey Jean- Louis 06 81 59 64 62